



La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée

Famille	Module	Date
Rotary International	RI - 18	10/03/2016
Le Conseil de législation		

Le **Conseil de législation** est le Parlement du Rotary. Il se réunit **tous les trois ans** à Chicago.

Chacun des **532 districts** y est représenté par un délégué, Past-Gouverneur, désigné deux ans auparavant ainsi que son suppléant

Ce Conseil a le pouvoir de modifier les statuts et le règlement intérieur du Rotary, les statuts-types du Rotary-club ainsi que de fixer le montant de la cotisation au Rotary International

Les clubs, les conférences de district et le Conseil central peuvent soumettre des projets qui sont de deux ordres :

- les **amendements** assimilables aux projets de loi, qui visent à modifier les documents statutaires
- les **résolutions** qui concernent le fonctionnement ou les orientations du Rotary International

Chacun de ces projets est débattu en séance plénière et conclu par un vote

Les amendements adoptés par le Conseil sont incorporés dans les textes en vigueur (Manuel de procédure)

Les résolutions figurent dans le compte-rendu des décisions du Conseil.

